

Rapport d'évaluation

Plan d'action FINANCIERE MAUFFREY



Février 2026

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise FINANCIERE MAUFFREY dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

FINANCIERE MAUFFREY			
Date d'adhésion au programme	15/11/2023	Date d'engagement dans le programme	14/12/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	2 ans (2023-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	03/12/2025
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	12/2023 – 12/2025
Date de publication du rapport d'évaluation	02/2026

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, suffisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions.....	5
II. Evaluation	6
II.1 Synthèse de l'évaluation.....	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies.....	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	6
III. Recommandations	7
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	7
III.1.1 Précision du plan d'action.....	7
III.1.2 Complément au plan d'action.....	7
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre.....	7
IV. Synthèse des retours du jury	8

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Zone Industrielle la Plaine 88200 Saint-Nabord Siège social dans les Vosges, acteur Européen
Secteurs d'activité	Transport, logistique et entreposage
Chiffre d'affaires	7 230 872 €
Nombre d'employés	Entre 500 à 999 salariés, en 2023, selon l'annuaire des entreprises data.gouv.
Site web de l'entreprise	https://mauffrey.com/

I.1 Engagements préexistants

Les engagements préexistants sont inclus dans la démarche RSE construite depuis 2020, et matérialisée par 40 plans d'actions concrets.

Concernant les engagements "cœur de métier" permettant une réduction du CO2 et des polluants atmosphériques :

- Formation à l'éco conduite ;
- Utilisation de carburants alternatifs au diesel (biogaz, biodiesel, électrique) ;
- Réalisation de transport par voies fluviales et ferroviaires ;
- Utilisation d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques) ;
- Gestion et recyclage des déchets ;
- Récupération des eaux de pluies pour les stations de lavage ;
- Eclairage LED et pas d'enseignes lumineuses.

Concernant les engagements "biodiversité" :

- Mise en place de ruches ;
- Plantation d'arbres sur des sites d'exploitations ;
- Projet structurant sur le nouveau site de formation (Mauffrey Academy) avec la plantation d'une forêt de 7500 arbres en prairie de gestion différencié et de haies de protection pour la faune.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

Les principaux enjeux identifiés par l'entreprise sont les suivants :

- S'inscrire dans les engagements de la démarche RSE (la préservation de la biodiversité figure comme un des plans d'actions de la démarche RSE)
- Proposer un cadre de vie plus agréable aux salariés ;
- Mettre en place des solutions qui permettent la captation carbone ;
- Favoriser des échanges avec des organismes externes telles que des écoles ;
- Rendre une image plus vertueuse du secteur du transport souvent considéré comme indifférent aux enjeux environnementaux.

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le cœur de métier "Transport" est responsable pour plus de 95% de nos émissions de CO2. Le plan d'action a pour objectif de réduire ce taux d'émissions et concerne l'ensemble des agences du groupes Mauffrey réparties sur le territoire national.		
Durée prévue pour la mise en œuvre	2 ans (2023-2025)		
Nombre d'actions cœur de métier	3	Nombre d'actions complémentaires	2
Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">• 1. Former 100% de nos conducteurs à l'écoconduite et à l'écoperformance d'ici 2025• 2. Passer 16% de notre flotte en carburants alternatifs d'ici 2025• 3. Réaliser 12% de nos transports en multimodal (fluvial et ferroviaire) d'ici 2025		
Actions complémentaires	<ul style="list-style-type: none">• 1. Réaliser un bilan naturaliste de notre zone biodiversité de l'Academy Mauffrey en 2024 pour comparer à celui réalisé en 2022• 2. Mettre en place des programmes en faveur de la biodiversité sur les 3 nouveaux sites en cours de construction en 2024 et 2025		

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Le plan d'action contient des analyses bien explicitées et adéquates, il est structuré et clair. Le lien est fait entre les enjeux identifiés et les actions proposées. Le plan d'action est relativement concret. L'état des lieux et les moyens (humains et financiers) sont à compléter pour améliorer la qualité des informations transmises. Le rapport de suivi est plutôt exhaustif.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Exemplaire	Suffisant	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

L'entreprise a engagé un plan d'action biodiversité qui s'inscrit dans une feuille de route stratégique de l'entreprise. Elle s'engage et agit sur la réduction de ses principales pressions sur la biodiversité, à savoir les émissions de gaz à effet de serre et les perturbations et pollutions diverses, tout en favorisant des pratiques vertueuses de préservation et de restauration d'écosystèmes sur ses opérations.

Les thématiques choisies apparaissent pertinentes au regard de ses activités directes dans le cadre d'un premier engagement. La gouvernance interne, incluant la direction, est fortement mobilisée pour assurer un suivi régulier des actions mises en œuvre.

L'entreprise Mauffrey est encouragée à poursuivre les efforts engagés sur ses sites (stations de lavage, déchets) et les discussions avec ses fournisseurs pour poursuivre la trajectoire de réduction de ses impacts engagées.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Pour consolider son plan d'action, l'entreprise pourrait fournir plus d'informations sur les aspects suivants :

- préciser ses dépendances à la biodiversité (ajout de la filtration de l'air et du maintien des sols)
- préciser les impacts sur la biodiversité. Ajout de :
 - o l'amont de la chaîne de valeur à travers la construction des véhicules et ses achats
 - o opérations directes à travers la pollution lumineuse, la consommation d'eau
 - o l'aval à travers la gestion de la fin de vie de ses flottes de véhicules
- détailler les moyens financiers et humains en valeurs absolues des valeurs prévisionnelles
- détailler les indicateurs de suivi de l'action 5. Par exemple, en indiquant le nombre de « m² d'espaces végétalisés », ou préciser si l'objectif n'était que de suivre des indicateurs qualitatifs (« le site possède des espaces verts : oui/non »)
- préciser les modalités de contribution de chaque partie prenante à la construction du plan d'action. Comment leur avis a-t-il été récolté, sur quels sujets, et comment a-t-il pesé dans la balance décisionnelle ?

III.1.2 Complément au plan d'action

L'entreprise pourrait renforcer l'ambition des actions de son premier plan d'action sur les aspects suivants :

- étendre les actions en faveur de la biodiversité des sites en construction, au bâti déjà existant, dans une logique de cohérence vers l'ambition d'offrir un cadre de travail agréable aux salariés ;
- intégrer une action visant à réduire un impact identifié dans le diagnostic initial : les déchets des sites. Pour le moment, seules des consignes de tri sont en place. Des objectifs de réduction des déchets seraient pertinents ;
- s'intégrer dans d'autres cadres pertinents afin de structurer sa démarche, préciser les objectifs et modalités de mise en œuvre, et améliorer la portée du plan d'action, comme la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, ainsi que des cadres sectoriels

Pour aller plus loin, l'entreprise pourrait également envisager de nouvelles actions autour :

- de la sobriété numérique de ses postes bureautiques, et des solutions informatiques embarquées des véhicules ;
- des échanges avec leurs fournisseurs, par exemple sur la durée de vie des véhicules, leur poids etc.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Afin d'améliorer le suivi de la mise en œuvre des actions il est recommandé de :

- préciser si les salariés ont été informés ou impliqués dans la démarche
- approfondir le suivi des moyens évoqués, en reprenant ceux énoncés lors du dépôt du plan d'action
- formaliser les mesures correctives : prévoir un mécanisme clair de révision des actions si les objectifs ne sont pas atteints, comme sur l'action 4

IV. Synthèse des retours du jury

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des membres du jury était en accord avec les conclusions évaluatives.

Les membres du jury ont émis les avis complémentaires suivants :

Le jury a souligné la qualité de ce premier plan d'action.

De façon globale, le plan d'action s'inscrit dans une logique de réduction des pressions qu'il semblerait intéressant de pousser plus loin et notamment en interrogeant à plus long terme le modèle d'activité de l'entreprise.

Une réserve a été émise concernant l'action sur les carburants alternatifs dont l'impact carbone est limité et l'impact sur la biodiversité incertain contrairement à l'électrification de la flotte de véhicules.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des membres du jury était en accord avec les recommandations.

Les membres du jury ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

- Etudier la possibilité d'une électrification progressive de la flotte de véhicules
- Développer des actions concernant l'amont de la chaîne de valeur (achats, fournisseurs)
- Interroger le modèle d'activité de façon plus systémique : orienter une partie de l'activité vers l'économie de la fonctionnalité (proposer des services et conseils au-delà de la capacité logistique), questionner l'implantation des sites, l'organisation des flux, l'optimisation du taux de remplissage...